

Code Natura 2000 : 1355

Loutre d'Europe

CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Lutra lutra***Classification :** Mammifère**Taille :** 105 à 160 cm**Poids :** 7 à 9 kg, les mâles sont plus grands et plus gros que les femelles**Présence en Wallonie :** localisée à quelques vallées ardennaises**Nid :** appelé aussi catiche, en général dans un terrier d'un autre mammifère à proximité de l'eau**Nombre de jeunes :** 2-5**Nombre de nidification :** 1**Alimentation :** poissons, mollusques aquatiques, écrevisses, autres vertébrés, baies**Protection :** maintien de la richesse en poisson, lutte contre la pollution de l'eau, tranquillité des cours d'eau et de leurs berges, limitation des risques d'accident (trafic, nasse...)

© Vilda Rollin Verlinde

OBSERVER

Le niveau de la rivière a légèrement baissé cet été et des plages de boue molle se sont formées entre la berge assez abrupte et le cours d'eau. L'endroit idéal pour vérifier la présence d'un des mammifères les plus rares de Wallonie : la loutre d'Europe. L'observer directement chez nous est presque impossible, cela relève de la chance, beaucoup de chance...

Les traces dans la boue sont les indices les plus faciles à trouver. Les cinq coussinets sont ovales et répartis sur un demi cercle et les griffes, lorsqu'elles sont visibles, sont courtes. La trace mesure environ 6 cm de diamètre. D'autres indices de présence peuvent être observés si la loutre fréquente un site : les épreintes à l'odeur caractéristique, les places de ressui où l'animal se roule après avoir nagé, les restes de repas et les coulées dans les berges. Tous ces indices peuvent parfois être confondus avec les indices d'autres animaux et il est toujours préférable de faire venir un expert ou d'en réaliser des photographies afin de s'assurer qu'il s'agit bien de la loutre.

La loutre est en général bien connue de tous car c'est un animal emblématique de la qualité de l'eau qui est souvent considéré comme le représentant de toute la faune dépendant des cours d'eau. Son corps long et fuselé, ses pattes palmées, sa fourrure brune très dense, sa tête plate avec les yeux et le museau vers le haut

ainsi que ses longues moustaches sont des critères permettant de l'identifier. La loutre a aussi la gorge gris-blanc. Cependant, lorsqu'on la voit dans l'eau, nageant en surface, on la confond parfois avec le castor, le ragondin ou le rat musqué.

ÉTUDIER

La loutre est présente dans une grande majorité des pays européens, son aire de répartition et ses effectifs ont fortement diminué aux XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle suite à la chasse, au piégeage, à la pollution et à la disparition de ses habitats. Depuis la fin de XX^{ème} siècle, il semble qu'elle regagne du terrain et augmente à nouveau ses effectifs en Europe.

En Wallonie, il y aurait une quinzaine d'individus présents dans les vallées de la Sûre, de l'Ourthe, de l'Our et de la Lesse... et peut-être aussi dans d'autres rivières. Ce très faible nombre pourrait augmenter puisque les populations des pays voisins semblent en bonne santé. Elles gagnent chaque année du terrain et se rapprochent de notre frontière en venant de France ou d'Allemagne.

Le domaine vital d'une loutre est très vaste. Il s'étend sur 10 à 25 km le long des cours d'eau, parfois jusqu'à 40 km pour certains mâles. Les femelles ont en général un domaine vital plus restreint qui est recoupé en partie par celui d'un ou plusieurs mâles. Autour des lacs et des étangs, le domaine vital fait environ 500 à 3 000 hectares.



© Vilda Rolim Verlinde

L'habitat fréquenté par la loutre comprend un cours d'eau ou un plan d'eau riche en poissons et des zones d'abris pour le repos en journée ou la nuit. Les berges couvertes de végétation, par exemple des rangées d'arbres aux racines développées (érables, chênes, frênes...) permettant de se cacher dans les enchevêtrements de racines sont particulièrement appréciées. Un couvert végétal dense sur les berges et dans les environs est indispensable. La loutre s'y repose régulièrement dans des abris appelés « couches ». Les ronciers, les massifs d'épineux, les roselières, les tas de bois... sont autant de petits espaces qui servent d'abris pour l'animal. La quantité et la qualité des abris le long d'un cours d'eau déterminent la présence de l'animal autant que la qualité de l'eau et la quantité de poissons.

Parfois, la loutre fréquente des berges aménagées et banalisées si celles-ci offrent suffisamment de caches où le mustélide peut se réfugier de manière sûre en journée ou la nuit.

PROTÉGER

La destruction historique de la loutre en Europe l'a fait disparaître de nombreux endroits. On la chassait pour la fourrure et parce qu'elle concurrençait les pêcheurs. L'aménagement des cours d'eau, le reprofilage des berges, la pollution de l'eau par les pesticides ou les métaux lourds, l'augmentation du trafic routier... ont aussi eu des conséquences dramatiques sur les populations de loutre en Europe. Différentes mesures de gestion doivent être mises en place pour favoriser le maintien ou même le retour de la loutre dans notre Région.

La gestion doit viser à la fois les cours d'eau et leurs abords. Les gestionnaires rechercheront les objectifs suivants :

Maintenir ou améliorer la qualité de la ripisylve et des zones refuges en bordures de rivières

Les érables, les frênes et les chênes en bordure de cours d'eau devraient être maintenus le plus longtemps pos-

sible. S'il faut les abattre en cas de danger, on veillera à laisser les racines en place et à en replanter au même titre que les aulnes et les saules. De plus, les saulaies et les massifs de prunelliers ou d'aubépines devraient être maintenus.

Les épicéas présents en bordure de cours d'eau devraient être coupés à 25 mètres de part et d'autre de la berge. On y laissera pousser les buissons de feuillus lors de la colonisation naturelle. Des catiches artificielles peuvent être mises en place tout au long des sites potentiellement intéressants. Ce sont des tas de branches, des amas de troncs...

Maintenir ou améliorer la qualité globale de l'eau et favoriser la biomasse de poissons

L'épuration collective et individuelle est indispensable pour améliorer la qualité des eaux et favoriser la présence de poissons en abondance dans les rivières. Il est aussi important de surveiller régulièrement les différents rejets dans les cours d'eau, de maintenir une végétation aquatique, de protéger ou restaurer les frayères, de supprimer les obstacles à la libre circulation des poissons. En cas de rempoissonnement, on favorisera les espèces indigènes. La turbidité de l'eau et le colmatage des frayères devraient être limités.

Faciliter le franchissement des obstacles

Les routes et les autoroutes surplombant les cours d'eau sont souvent des pièges mortels pour la faune. Dans les zones fréquentées par la loutre, il est intéressant de créer des passages souterrains qui permettent de limiter la mortalité sur les routes. Ils peuvent être aménagés au niveau des ponts et des barrages.

Maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage

Le gestionnaire évitera si possible l'assèchement des rivières et des ruisseaux. De même, lors des mises en assec d'étangs ou de lacs, il est important de penser à maintenir des zones où la loutre pourra trouver sa nourriture.

Respecter le caractère naturel des berges et du lit des cours d'eau

Les travaux de reprofilage de berges, de rectification ou de recalibration des cours d'eau ne devraient pas être entrepris, sauf en cas de force majeure. On privilégiera alors des aménagements végétaux plutôt que l'utilisation de matériaux minéraux (gabions, béton...).

L'accès au bétail devrait être interdit dans les sites, l'usage d'abreuvoir en prairie est conseillé. De plus,

on favorisera la mise en place de tournières (voir les mesures agri-environnementales) en bordure des cours d'eau afin de limiter la pollution directe par les produits phytosanitaires utilisés en culture. L'agriculteur pourrait aussi maintenir des bandes refuges en reculant les barrières du bord du cours d'eau afin de laisser se développer des ronciers ou d'autres végétations denses. Les bandes refuges peuvent aussi être subsidiées par les mesures agri-environnementales.

Réaliser des zones de quiétude sur 5 km de cours d'eau

Ces zones ne devraient subir aucune intervention lourde et aucune circulation afin que la loutre y trouve le calme nécessaire à son installation. C'est dans ces zones que divers aménagements favorables à la loutre devraient être développés en particulier.

La pression touristique (kayak...) sera limitée (horaires, nombre de passage par jour...) voire interdite si la loutre est présente.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

